

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du

29 janvier 2021

à 19h00

N° délibération D2021-01-07 Date de convocation 26 janvier 2021

Date d'affichage 26 janvier 2021

Nombre de conseillers						
En exercice 14		Présents <b>12</b>	Absents exc.	Absent	Votants <b>14</b>	

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge

M. MULLER Jean-Marie

Mme MARTIGNON Sonia M. POINSIGNON Gilles

Mme LUBNAU Dominique

M. GIRARD Guy

Mme CAISSUTTI Claudie

M. MARTIN Michel

Mme WAGNER Mirèse

Mme PECYNA Carole

M. BOULANGE Philippe

M. PEREZ Thomas

Etaient absents excusés

M. FALLITO Giovanni Mme KRÄWER Alice Pouvoir à Mme CAISSUTTI Claudie Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge

Objet:

Vidéo-protection : demande de subvention

**VU** la délibération D2014-09-01 du 17 décembre 2014 validant le projet de mise en place d'un système de vidéo-protection ;

**VU** la délibération D2020-09-04 du 30 novembre 2020 validant le projet de mise en place d'un nouveau système de vidéo-protection afin de disposer d'une supervision de l'ensemble des voies de circulation permettant l'accès au village et d'avoir une meilleure protection des bâtiments et des espaces publics de la commune ;

**CONSIDERANT** l'avis du référent sécurité du Groupement de Gendarmerie de la Moselle indiquant que le projet est conforme à la législation en vigueur ;

CONSIDERANT les nouvelles projections financières de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Prestations	770,00	924,00
Mairie	4 000,00	4 800,00
Entrepôt municipal	5 000,00	6 000,00
City stade	5 600,00	6 720,00
Route des étangs	3 130,00	3 756,00
TOTAL	18 500,00	22 200,00



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une nouvelle subvention auprès de l'Etat et à revoir le tableau de financement selon les termes ci-dessous :

Organisme	Au titre de	Montant demandé
ETAT	FIPD	9 250,00
Commune Silly-sur- Nied	Autofinancement	9 250,00
Commune Silly- Sur-Nied	TVA	3 700,00
	Montant total TTC du projet	22 200,00

## Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à solliciter une nouvelle subvention auprès de l'Etat
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et à la réalisation de l'installation de la vidéo-protection.

Fait à Silly-sur-Nied, le 29 janvier 2021 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

